Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213503048-20260612-D202606067-DE

PROCES VERBAL
ST-OUEN-DES-ALLEUX

Séance du conseil municipal du 11 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 14
Nombre d'absents : 1
Nombre de votants : 14

L'an deux mil vingt-six, **le onze juin à dix-neuf heures,** le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence du Maire, Monsieur Jean-Louis QUILLIOT,

Présents	M. QUILLIOT Jean-Louis, Mme GOBÉ Laurence, M. RAIPIN-PARVEDY Philippe, Mme BRIAND Stéphanie, M. DOUAGLIN Émile, Mme BOURION Juliette, M. BATTAIS Régis, M. LEULIETTE Arnaud, M. HOCHART Arnaud, Mme LE ROY Delphine, Mme DELALANDE Sabrina, Mme GRATIEN Camille, Mme SENECHAL Marie, M. PITOIS Ludovic,
Absent	M. GESLIN Damien,
Secrétaire	Mme SENECHAL Marie
Convocation	05/06/2026

2026 06 067 Vote des subventions 2026 aux associations

Madame Stéphanie BRIAND, adjointe aux affaires sociales et culturelles, présente au Conseil municipal les propositions de subventions aux associations pour l'exercice 2026, proposées par la commission.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE d'attribuer aux associations les subventions figurant dans le tableau annexé à la présente délibération pour l'exercice 2026 ;**
- **CONFIRME l'inscription des crédits nécessaires en section de fonctionnement au compte 65748 du budget principal n° 15000 ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213503048-20260612-D202606067-DE

Nom de l'association ST-OUEN-DES-ALLEUX	Montant des subventions 2026
ASSOCIATIONS SPORTIVES	Forfait de 140€ + 7€ par adhérents domicilié St Ouen
Soda Moov	441,00 €
USSMSO Football	364,00 €
Le Volant Audonien	280,00 €
Tennis Club Audonien	343,00 €
Total Sportives	**1 428,00 €**
ASSOCIATIONS CULTURELLES	Forfait de 210€ + 1,40 par adhérents domicilié St Ouen
Musc'alleux	218,40 €
Asso des anciens combattants	270,20 €
Total Culturelles	**488,60 €**
ASSOCIATIONS DE LOISIRS	Forfait de 210€ + 1,40€ par adhérents domicilié St Ouen
AICA St Ouen / St Christophe	238,00 €
La Gaule Audonienne	232,40 €
Autre	250,00 €
Total Loisirs	720,40 €
AUTRES ASSOCIATIONS	Forfait 2025 - 30%
Amicale des Pompiers	2 065,40 €
Fleurir St Ouen	- €
Comité d'Animation Audonien	1 660,00 €
Amicale Laïque	1 400,00 €
Club 3ème Jeunesse	700,00 €
Total Autres	5 825,40 €
HORS COMMUNE	Forfait
ADMR Pays St Aubin du Cormier	946,00 €
CLIC MAIA Hautre Bretagne	250,00 €
Restaurant du Cœur	250,00 €
Montant total	**9 908,40 €**

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A Saint-Ouen-des-Alleux,
Le 12/06/2026
Le Maire, Jean-Louis QUILLIOT



Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.